

consommer, et il apaisa la colère de Dieu. Et pour qu'on n'accuse pas Dieu de cruauté, quand il ne permet même pas qu'on l'implore, il donne les motifs pour lesquels il n'exaucera pas, en disant :

« Ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple dans les villes de Juda, et sur les places publiques de Jérusalem. Les enfants amassent le bois, les pères allument le feu, et les femmes mêlent de la graisse avec de la farine, pour faire des gâteaux » (ou « préparations ») à la reine » (ou « à la milice ») du ciel, pour sacrifier à des dieux étrangers, et pour attirer sur eux ma colère. Est-ce à moi qu'ils font tort en provoquant ma colère? dit le Seigneur. N'est-ce pas à eux-mêmes, en se couvrant de confusion? » *Jerem.* vi, 47-49. Voulez-vous, dit le Seigneur, savoir, ô Prophète, pourquoi je vous dis : « Ne priez point pour ce peuple? » voici ce qu'ils font : Dans leurs maisons et au dehors, sur les places et dans les rues de Jérusalem, les enfants apportent le bois, les pères allument le feu, et les femmes mêlent de la graisse avec de la farine pour faire des CHAFONIM מַצֵּיִם, que nous traduisons par « gâteaux, » ou par « préparations, » pour indiquer toute sorte de sacrifices à la reine du ciel, en qui nous devons entendre la lune, ou certainement à la milice céleste, représentant toutes les étoiles. Après quoi, ils sacrifient à des dieux étrangers, qui n'ex-

istent pas sans doute, mais sous les noms de quels leur encens brûle pour les démons. Ce sont ces actions qui excitent ma colère. Et les malheureux ne comprennent pas que leur révolte ne me fait aucun tort, parce que la colère ne peut me changer; mais nuit à eux-mêmes en les couvrant de confusion et d'un éternel opprobre. En quoi que ce soit que nous faisons nous ne faisons donc pas du tort à Dieu, à qui rien ne peut jamais en faire, mais nous préparons notre perte, amassant comme un trésor de colère pour le jour du châtement. L'Écriture énumère les actions diverses des enfants, des pères et des mères ou des épouses, pour montrer qu'aucun âge n'était demeuré étranger à l'impunité.

« C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Ma colère, mon indignation s'est embrasée » (ou « a coulé sur ce lieu, sur les hommes, sur les animaux, sur les arbres des champs, sur les fruits de la terre; et je mettrai le feu partout, sans qu'il y ait personne pour l'éteindre. » *Jerem.* vii, 20. Lui qui venait de dire : « Est-il vrai qu'ils allument ma colère? » comment dit-il à présent : « Ma fureur, mon indignation a coulé sur ce lieu? » Voici le sens : Naturellement, je suis étranger à la colère; mais ils agissent de telle sorte qu'ils me provoquent à la colère, et que je parais sortir de ma nature. Qu'ils comprennent

gari quidem se permittat, reddit causas cur non exaudiat, *Num.* xvi, dicens :

« Nonne vides quid isti faciunt in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem? Filii colligunt ligna, et patres succendunt ignem; et mulieres conspergunt adipem ut faciunt placentas (sive chavones) reginae sive militie) caeli, et libent diis alienis, et me ad iracundiam provocent? dicit Dominus. Nonne semelipso in confusionem vultus suit? » *Jerem.* vii, 17 et *Sgg.* « Vis, inquit, audire, Propheta, cur tibi dixerim : « Noli orare pro populo hoc? » hec faciunt que sequuntur : Et intus et foris, et in plateis, et in exitibus Jerusalem, filii ligna comportant, et patres succendunt ignem, et mulieres conspergunt adipem cum farina, ut faciunt chafonim (מצות) quas nos « placentas » interpretati sumus, sive « préparations, » ut omne genus ostendat sacrificii reginae caeli, quam lunam debemus accipere; vel certe militie caeli, ut omnes stellas intelligamus. Et post hec libent diis alienis: non quo sint, sed quo sub nominibus eorum demonibus thura succendant, et me ad iracundiam provocent ista facientes. Nec intelligunt miseri quia ista contentio non me ledat, quem nunquam ira commutat; sed semelipso in confusionem

vultus et in ignominiam sempernam. Quidquid igitur facimus, non Deum laedimus, qui ledi nunquam potest; sed nobis interitum preparamus, thesaurizantes iram in die irae. Ideo autem diversa officia filiorum patrumque et matrum posuit vel uxorum, ut nulla aetas sit que ab impietate disenserit.

« Ideo hæc dicit Dominus Deus : Ecce furor meus et indignatio mea conflata est (Vulg. conflatur) (sive stillavit) super locum istum, super viros, et super jumenta, et super lignum regionis, et super fruges terræ; et succendetur, et non exstinguetur. » *Jerem.* vii, 20. Qui supra dixerat : « Numquid me ad iracundiam provocant? » Quomodo nunc dicit : « Ecce furor meus, et indignatio mea stillavit super locum istum? » Et est sensus : Ego quidem naturaliter non irascor, sed illi ita agunt, ut me ad iracundiam provocent, et meam videam mutare naturam. Sentiant igitur iratum, quod quantum in se est, facere conantur. Pulchreque non ait, effusus est furor meus super locum istum, sed « stillavit; » ut moderatam ponam significet. Si autem in stilla furoris tanta duritia est, quid fiet si omnis imber potest effusus? Sed et conflata indignatio sic intelligi potest, ut quod dii facere noluissent, peccatorum multitudo

donec que je suis irrité, parce qu'ils s'efforcent de mal faire autant qu'il est en eux. Et c'est avec intention qu'il dit ma fureur, non pas s'est répandue, mais a coulé goutte à goutte sur ce lieu, pour marquer la modération dans le châtement même. Si une goutte de fureur est si terrible, qu'arrivera-t-il si elle se répand toute comme une pluie? Par indignation embrasée on peut comprendre que ce que Dieu a hésité longtemps à faire, il est poussé à le faire par la multitude des péchés. Or lorsque Dieu sera irrité, et les hommes et ce qui appartient aux hommes seront également perdus. « Et elle sera allumée, » est-il dit, et nul doute qu'il s'agisse de la fureur de Dieu, « et personne ne pourra l'éteindre, » parce que ce peuple ne fait pas les œuvres qui peuvent l'éteindre.

« Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez tant que vous voudrez vos holocaustes à vos victimes, et mangez de la chair de vos sacrifices. Car je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les ai tirés de l'Égypte, de m'offrir des holocaustes et des victimes. Mais voici le commandement que je leur ai fait : Écoutez ma parole, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; et marchez dans toutes les voies que je vous prescris, afin que vous soyez comblés de biens. » *Jerem.* vii, 21-23. Il a réproché leur Temple, il réproche par conséquent leurs sacrifices; et par occasion il leur reproche d'im-

moler des victimes, non par vénération pour lui, mais dans le désir d'en manger les chairs. Quant à ces mots : « Car je n'ai point parlé à vos pères pour leur ordonner, au jour que je les ai tirés de l'Égypte, de m'offrir des holocaustes et des victimes, » il faut évidemment entendre que Dieu leur donna d'abord le Décalogue écrit de sa main sur les tables de pierre, et qu'après avoir été offensé par l'idolâtrie et l'adoration du veau d'or, il leur ordonna de lui adresser à l'avenir de préférence à lui-même les hommages qu'ils adressaient aux démons; tempérant la religion pure des commandements de Dieu, et leur accordant de faire couler le sang des victimes et de manger de leurs chairs.

« Et ils n'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille; mais ils se sont abandonnés à leurs caprices » (ou « à leurs désirs) et à la dépravation de leur cœur; ils sont revenus en arrière au lieu d'avancer, depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Égypte jusqu'à ce jour. » *Jerem.* vii, 24, 25. Quand je leur disais : « Écoutez ma voix, je serai votre Dieu, » et le reste, ils n'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille, mais ils ont suivi les désirs de leurs cœurs, et contrairement à la maxime de l'apôtre qui oubliait ce qui était passé pour se porter toujours en avant, ils ont à l'inverse désiré les biens passés et méprisé ceux à venir. Par ces mots : « Depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Égypte jusqu'à aujourd'hui, »

facere compellatur. Cum autem Deus iratus fuerit, et homines, et ea que hominum sunt, similem interitum sentient. « Et succendetur, » inquit, haud dubium quin furor Domini, « et non exstinguetur, » quia non agit populus, per que possit exstingui.

« Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Holocaustomata vestra addite victimis vestris, et comedite carnes. Quia non sum locutus cum patribus vestris, et non præcepi eis in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocaustomatum et victimarum. Sed hoc verbum præcepi eis, dicens : Audite vocem meam, et ero vobis Deus; et vos eritis mihi populus; ut bene sit vobis. » *Jerem.* vii, 21 et *seqq.* Quorum reprobarit Templum, consequenter reprobat et sacrificia; et oblique arguit eos, quod non veneratione sui, sed epularum desiderio inmolent victimas. Quod autem ait : « Non sum locutus cum patribus vestris; et non præcepi eis in die qua eduxi eos de terra Ægypti super verbo holocausti et victimarum, » manifeste intelligitur, quod primum decalogum dederit in tabulis lapideis, scriptum digito Dei, et post offensam idolola-

triae caputque vituli, *Exod.* xxxi, postea jussit sibi magis fieri quam dæmonibus : antequam puram religionem mandatorum Dei, et concedens sanguinem victimarum, carniumque desiderium.

« Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam; sed abierunt in voluntatibus (sive desideris) et private cordis sui mali; factique sunt retrorsum, et non ante (Vulg. in ante), a die qua egressi sunt patres eorum de terra Ægypti, usque ad hanc diem. » *Jerem.* vii, 24, 25. Me dicente : « Audite vocem meam, et ero vobis Deus, » et reliqua, non audierunt. nec inclinaverunt aurem suam, sed sui cordis fecere desideria; et contra Apostoli sententiam, qui præteritorum oblivisceretur, et in priora se extendebat, fecere contraria : ut præterita cuperent, et futura contemnerent. Quodque dicit : « A die qua egressi sunt patres eorum de terra Ægypti usque ad diem hanc, » omni tempus in medio dicit eos per offensam Domini transgisse. Unde et necessaria fuit Evangelii gratia, que illos non suo merito, sed Domini misericordia conservavit.

« Et misi ad vos omnes servos meos Prophetas, per diem, consurgens diluculo et mittens : Et non au-

Dieu leur reproche d'avoir passé tout le temps intermédiaire dans le péché contre lui. Aussi fut nécessaire la grâce de l'Évangile qui les conserva, non à cause de leur mérite, mais par la miséricorde de Dieu.

« Cependant je vous ai envoyé tous les Prophètes mes serviteurs, de jour en jour, me levant dès l'aube pour les envoyer. Et ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille, mais ils ont endurci leur tête, et ils ont agi d'une manière encore plus criminelle que leurs pères. » *Jerem.* vii, 26. Elle est donc juste la colère du Seigneur, qui s'est embrasée, et qui a coulé sur ce peuple orgueilleux et à la tête dure, qui refusait d'écouter la parole de Dieu. Comment Dieu, ou pendant la nuit, ou dès le matin, ou pendant le jour envoie les Prophètes, nous l'avons déjà dit plus haut.

« Vous leur déclarerez toutes ces choses et ils ne vous écouteront pas, vous les appellerez et ils ne vous répondront point. Alors vous leur direz: Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur son Dieu, et qui n'a point voulu recevoir ses instructions. Il n'y a plus de foi parmi eux, elle est bannie de leur bouche. » *Jerem.* viii, 27, 28. Afin que vous ne doutiez pas, dit le Seigneur, qu'ils ont endurci leur tête et qu'ils agissent d'une manière plus criminelle que leur père, voici que je les appelle à la pénitence, et je n'annonce pas les malheurs pour qu'ils leur arrivent,

dierunt me, nec inclinaverunt aurem suam, sed induraverunt cervicem suam, et pejus operati sunt quam patres eorum. » *Jerem.* vii, 26. Juxta ergo ira Domini quæ conflata est, et stillavit super populum contemptorem duræ cervicis, et verba Dei audire nolentem. Quomodo autem Deus vel de nocte, vel diluculo, et in die mittit Prophetas, supra diximus.

« Et loqueris ad eos omnia verba hæc, et non audient te; et vocabis eos, et non respondebunt tibi. Et dicis ad eos: Hæc est gens quæ non audivit vocem Domini Dei sui, nec recepit disciplinam. Perit fides et ablata est de ore eorum. » *Jerem.* vii, 27, 28. Ne dubites, inquit, eos indurasse cervicem, et pejora patribus suis operatos, ecce de locum penitentiarum; nec ideo loquitur ut fiant, sed quia futura sunt, idcirco prædicat. Saltem nunc loquere eis verbis meis, et tamen non audient te, et vocabis eos, et non respondebunt tibi. Tanta enim erunt superbie, ut cum vocaveris eos ad audiendum, nullus respondere dignetur. Et dicis ad eos: « Hæc est gens quæ non audivit vocem Domini Dei sui, nec recepit disciplinam. » Pulchre, ut ante jam dixi, nequaquam popu-

mais c'est parce qu'ils doivent arriver que je les prédis. Maintenant encore vous allez leur porter ma parole, et cependant ils ne vous écouteront pas, vous les appellerez et ils ne vous répondront point. Leur orgueil sera si grand, que lorsque vous les inviterez à vous écouter, aucun ne daignera répondre à cet appel. Alors vous leur direz: « Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur son Dieu, et qui n'a point voulu recevoir ses instructions. » C'est à bon droit, nous l'avons déjà dit, qu'il les appelle non pas son peuple, mais un peuple. Quoique cette prédiction se soit accomplie en partie au temps des Prophètes, et que cette réalisation ait précédé comme une ombre et une image, toutefois elle s'est pleinement vérifiée en Jésus-Christ, quand les Juifs ne voulurent pas recevoir ses instructions et méprisèrent la voix de leur Seigneur. Aussi l'Écriture ajoute-t-elle élogamment: « La foi, qui est le propre des Chrétiens, « a péri parmi eux; et de leur bouche a été bannie, » sans doute toute confession du Fils de Dieu et de la foi.

« Coupez vos cheveux, fille de Sion, et jetez-les, poussez vos cris vers le ciel, parce que le Seigneur a rejeté et abandonné ce peuple qu'il regarde dans sa fureur. » *Jerem.* vii, 29. L'Écriture nous dit que Job, à la nouvelle de la mort de ses fils et de ses filles, fit raser sa tête; et chez les anciens c'était la coutume de tous ceux

lum suum, sed gentem vocat. Quod licet et in tempore Prophetarum ex parte sit factum, et umbra præcesserit et in imagine; tamen plenius completum in Christo, quando noluerunt recipere disciplinam, et vocem sui Domini contempterunt. Unde eleganter: « Perit fides, » quæ proprie Christianorum est; et « ablata est de ore eorum » omnis videlicet Filii Dei, fideique confessio.

« Tonde capillum tuum, et projice, et sume in directum (sive super labia) planetum; quia projecit Dominus, et reliquit generationem furoris sui. » *Jerem.* vii, 29. Et Job, audita filiorum et filiarum morte, capillos legitimos totodidisse; *Job.* i; et apud Veteres hæc erat omnium consuetudo lugentium tondere caesariem. At nunc e contrario conam demittere, luctus indicium est. Omnis autem planetus et Lamentatio prophetalis idcirco assumitur: « Quia projecit Dominus, et reliquit generationem furoris sui. » Hanc dubium quin populum significet Judæorum. Et proprie hoc ad Christi tempora referendum, quando perit fides, et ablata est de ore populi Dominum blasphemantis.

« Quia fecerunt filii Juda malum in conspectu meo

qui étaient en deuil, de couper leur chevelure. Aujourd'hui au contraire laisser sa chevelure flottante est un signe de deuil. Or la raison de la plainte et de la lamentation du prophète est prise de ce que « Dieu a rejeté et abandonné cette génération qu'il regarde dans sa fureur. » Nul doute qu'il ne désigne le peuple juif. Ce passage se rapporte particulièrement aux temps du Christ, lorsqu'il n'y eut plus de foi et qu'elle fut bannie de la bouche du peuple juif qui blasphémait le Seigneur.

« Car les enfants de Juda ont commis le crime devant mes yeux, dit le Seigneur; ils ont mis leurs abominations dans la maison où mon nom a été invoqué, pour la profaner. Et ils ont bâti les lieux hauts » (ou l'autel) de Topheth, qui est dans la vallée du fils d'Ennom, pour y consumer dans le feu leurs fils et leurs filles, chose que je ne leur ai point ordonnée et qui ne m'est jamais venue dans l'esprit. » *Jerem.* vii, 30, 31. Les enfants de Juda avaient érigé une statue de Baal dans le Temple de Dieu, nous l'avons appris au commencement d'Ézéchiel. Lieux élevés, en hébreu בארות, signifient un autel, et Topheth, qui est dans la vallée des fils d'Ennom, désigne l'endroit qu'arrosent les sources de Siloé, lieu agréable et boisé, aujourd'hui peuplé de délicieux jardins. Ce fut d'ailleurs une erreur commune à tous les Gentils, d'immoler leurs victimes sur le haut des montagnes et dans les bois les plus

(*Vulg.* oculis meis), dicit Dominus; posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam. Et edificaverunt excelsa (sive aram) Topheth, quæ est in valle filii Ennom, ut incenderent filios suos et filias suas igne: quæ non precepi, nec cogitavi in corde meo. » *Jerem.* vii, 30, 31. Quod in Templo Dei filii Juda statuum Baal posuerunt, in Ezechielis principio discimus. Excelsa autem, quæ Hebræice appellantur בארות (בארות), sive aram Topheth, quæ est in valle filiorum Ennom, illum locum significat qui Siloë fontibus irrigatur; et est amœnus atque nemorosus, hodieque hortorum præbet delicias. Hic autem gentilitatis error omnes provincias occupavit, ut ad capita montium lucosque amœnissimos victimas immolarent, et omnis prava superstitionis religio servaretur. תופת (תופת) lingua Hebræa interpretatur « Istud; » scriptumque fertur in libro Josue filii Nun de hoc loco, qui est in valle filiorum Ennom, et Hebræice dicitur צעזסוס; גע (גע) קוילקע צעזעזעזע, hoc est, « vallis; » et צעזסוס (צעזסוס), vel hominis nomen vel « gratiam » sonat. Traduntque Hebræi ex hoc loco appellatam Gehennam, quia scilicet omnis populus

agréables, et d'y conserver les pratiques de leurs superstitions impies. Le mot hébreu תופת היתה se traduit par « largeur; » on dit qu'il a été écrit dans le livre de Josué fils de Nun à propos d'un endroit de la vallée des enfants d'Ennom, qui s'appelle en hébreu Geennom; *Gé* גע et effet répond à *גערות*, c'est-à-dire « vallée, » et ENNOM הנום ou est le nom d'un homme, ou veut dire « grâce. » On rapporte que c'est de là que les Hébreux ont donné à l'enfer le nom de Géhenne, sans doute parce que tout ce peuple juif consumma là sa perte en offensant Dieu, quand ils consacraient par le feu leurs fils aux idoles, ou qu'ils leur offraient l'holocauste, chose que ne leur enjoignait aucune disposition ni aucune sanction de la loi. *IV Reg.* xvii. Lorsque Jephthé offre à Dieu sa jeune fille vierge, ce n'est pas le sacrifice, mais l'intention qui plaît à Dieu; *Judic.* xi; et si un chien, un âne ou tout autre animal immonde s'était d'abord trouvé sur les pas de ce père qui retournait ainsi victorieux, il n'aurait pas dû l'offrir à Dieu.

« C'est pourquoi le temps va venir, dit le Seigneur, qu'on n'appellera plus ce lieu Topheth ni la vallée du fils d'Ennom, mais la vallée du carnage; et l'on ensevelira les morts à Topheth, parce qu'il n'y aura plus de lieu pour les mettre; et les corps morts de ce peuple seront en proie aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les en éloigne. » *Je-*

Judæorum ibi perierit, offendens Deum. In quo loco etiam filios suos igne idolis consecravit, sive holocaustum obtulerint, quod non preceperit eis, nec ulla Legis jussit sanctione. *IV Reg.* xvii. Quod si Jephthæ obtulit filiam suam virginem Deo, non sacrificium placet, sed animus offerentis. *Jud.* xi. Neque enim si canis, aut immundum quodlibet animal primum occurrisset patri a cæde hostium reverenti, Deo illud offerre debuisset.

« Ideo ecce dies venient, dicit Dominus, et non dicetur amplius Topheth, et vallis filii Ennom, sed vallis interfectionis; et sepelietur in Topheth eo quod non sit locus. Et erit morticinum populi hujus in cubum volucris cæli et bestiarum terre; et non erit qui abigat. » *Jerem.* vii, 32, 33. Tempus obsidionis significat, quod ab anno nono Sedechis regis usque ad annum undecimum pergressi sunt; *IV Reg.* xxv; et quod nequaquam vocetur vallis ipsa « gehennam, » hoc est « vallis Ennom, » sive « filiorum Ennom; » sed ob interfectionem plurimorum, « vallis occisionis. » Tanta autem cædes erit, ut in loco prius religionis, sepulcræ sint innumerabiles; et quos sepelire non poterint,

rem. vii, 32, 33. Le Prophète désigne le temps du siège qu'ils endurent depuis la neuvième année jusqu'à la onzième du règne de Sédécias; IV Reg. xvi; et il dit que ce lieu ne s'appellera plus « Gehennom, » c'est-à-dire « vallée d'Ennom » ou « des enfants d'Ennom, » mais « vallée du carnage, » à cause qu'un grand nombre seront exterminés. Ce carnage sera si grand, qu'en ce lieu primitivement consacré les sépultures seront innombrables, et que les cadavres qu'on ne pourra ensevelir seront dévorés par les oiseaux et par les bêtes, sans qu'il y ait personne qui les en écarte, chacun craignant un sort pareil pour lui-même, et ne pouvant suffire à la charge de les inhumer. Nous ne faisons qu'effleurer les passages dont le sens est évident, afin de nous arrêter quand il l'a fallu sur les points obscurs. En effet, l'étendue seule du livre pourrait fatiguer le lecteur; il le fatiguerait bien plus, si nous le commentions longuement.

« Alors je ferai cesser dans les villes de Juda et sur les places publiques de Jérusalem les cris de réjouissance et les chants de joie, les cantiques de l'époux et ceux de l'épouse, parce que toute la terre sera désolée. » Jerem. vii, 34. Lorsque ce lieu d'idolâtrie aura été changé en nécropole, afin que leurs cadavres soient enterrés là même où ils avaient offensé Dieu, de la ville qui fut autrefois Jérusalem et des autres villes sera enlevée toute joie, et tous ces lieux seront pleins de deuil, de gémissements et de désolation.

laccereant ab avibus, et a bestiis devorentur. Nullusque sit qui abigat, similia metuens, et humandi victus officia. Manifesta transcurremus, ut sicubi locus fuerit in obscuris morem. Ipsius enim libri magnitudo fastidium potest facere legentibus, quanto magis si a nobis latus disseratur.

« Et quiescere faciam de urbibus Juda, et de plateis Jerusalem vocem gaudii, vocem lætitiæ, et vocem sponsi, et vocem sponse. In desolationem enim erit terra. » Jerem. vii, 35. Cum locus idolatriæ versus fuerit in sepulchra: ut ubi Deum offenderant, ibi eorum inhumata jaceant cadavera, de urbe quondam (At. que quondam) Jerusalem et de cæteris urbibus, que sub illius dititione erant, auferetur omnis lætitia, et merore, gemitique et desolatione omnia complebantur.

« In tempore illa, ait Dominus, ejicient ossa regis Juda, et ossa principum ejus, et ossa Sacerdotum, et ossa Prophetarum, et ossa eorum, qui habitaverunt Jerusalem, de sepulchris

« En ce temps-là, dit le Seigneur, les os des rois de Juda, les os de ses princes, les os de ses prêtres, les os de ses Prophètes, et les os de ceux qui furent les habitants de Jérusalem seront jetés hors de leurs sépultures, et on les exposera au soleil, à la lune, et à toute la milice du ciel qu'ils ont aimés, qu'ils ont servis, qu'ils ont suivis, qu'ils ont recherchés et qu'ils ont adorés. On ne les ramassera point, mais on les laissera sur la terre comme du fumier. Et tous ceux qui seront restés de cette race très-méchante, que j'aurai chassés en divers endroits, dit le Seigneur des armées, en quelque lieu qu'ils soient, souhaiteront plutôt la mort que la vie. » Jerem. vii, 4-3. Nous voyons de nos jours que tout ce que le prophète annonce s'est accompli, non pour Jérusalem seule, que les Chaldéens et les Romains frappèrent de ces maux, mais dans l'univers entier, au point que les larmes se séchèrent, et que tous les lieux furent remplis des os des morts. Et comme selon l'ancienne coutume, on enfermait dans les sépultures de l'or et certains ornements des femmes ou des hommes, l'avarice ouvrait et fouillait les tombeaux, en sorte qu'ils demeuraient béants à la lumière du ciel. C'est ainsi que les os des rois de Juda, de ses princes, de ses prêtres, de ses prophètes et de tout le peuple qui avait habité en Jérusalem, étaient jetés hors des sépultures pour être exposés au soleil, à la lune et à toutes les étoiles, en sorte qu'ils gisaient en présence de ce qu'ils avaient servi après avoir abandonné Dieu et que la consommation les ré-

suis. Et expandent (Vulg. pendunt) ea ad solem et lunam, et ad omnem militiam cæli, que dilixerunt, et quibus servierunt, et post que ambulaverunt, et que quesierunt, et adoraverunt. Non colligetur et non sepelietur; in sterquilinum super faciem terræ erunt. Et eligent magis mortem quam vitam omnes qui residui fuerint de cognatione hac pessima, in universis locis que derelicta sunt, ad que eieci eos, dicit Dominus exercituum. » Jerem. vii, 1 et seqq. Omnia que prophetis sermo describit, nostro tempore cernimus accidisse; non uni Jerusalem, que ista perperosa est a Chaldæis atque Romanis, sed universo orbi; ita ut lacrymæ aruerint, et universa completa sint ossibus mortuorum. Et quia solebant iuxta antiquum morem, aurum, et quedam ornamenta vel mulierum vel virorum in sepulchris condere, hæc quoque frangebat et effodiebat avaritia, ut caelo et luci proderentur. Et ideo primum regum Juda, et principum ejus, Sacerdotum quoque et Propheta-

dusait en fumier et en cendres. Si quelqu'un de cette foule avait pu s'échapper, en quelque lieu qu'il fût venu, il préférerait la mort à la vie, et regardait le trépas comme le remède aux maux qu'il souffrait.

« Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur : Quand on est tombé, ne se relève-t-on pas? et quand on s'est détourné du droit chemin n'y revient-on pas? (ou « ne se détourne-t-on pas du mauvais? » Jerem. viii, 4. Après tant de maux, il appelle à la pénitence ceux qui auront pu survivre; ou bien, avant que ses menaces s'accomplissent, il les exhorte à se convertir et il leur donne le temps de la pénitence. Quant à ces mots d'après l'hébreu : « Celui qui s'est détourné une fois, ne peut-il pas se détourner encore? » ils signifient que celui qui s'est détourné de Dieu, peut, s'il veut revenir au bien, changer en bienveillance la fureur de Dieu, l'arrêter en sa venue, et éviter les plaies par ses prières.

« Pourquoi donc ce peuple de Jérusalem s'est-il détourné de moi avec une aversion si opiniâtre? Ils sont attachés au mensonge, et ne veulent point revenir. » Jerem. viii, 5. Plus, dit le Seigneur, je les ai provoqués à la pénitence, et plus ils se sont en grand nombre éloignés de moi, moins par le désir de pécher, que de me vaincre. Ils se sont en effet fortement attachés au mensonge, c'est-à-dire aux idoles, ou à tout

ce qui est contraire à la vérité et à la justice, et ils n'ont pas voulu revenir. Il ne dit pas : Ils n'ont pas pu revenir; mais ils ont mis toute leur application à pratiquer l'iniquité.

« Je les ai considérés, je les ai observés; il n'y en a pas un seul qui parle selon la justice; pas un qui fasse pénitence de son péché, en disant : Qu'ai-je fait? Ils courent tous où leur passion les emporte, comme un cheval qui court à toute bride au combat. » Jerem. viii, 6. Je les ai rappelés à la pénitence, ils ne daignent pas m'entendre. Et il ne leur suffit pas d'avoir péché contre le Seigneur et d'avoir proféré le blasphème; mais tous sont semblables à des chevaux se ruant à toute bride au combat; ils ne réfléchissent pas à leur péché et ils ne disent pas : « Qu'ai-je fait? » Par là nous comprenons que ce passage s'applique à tous les hommes pour dire qu'ils sont prompts au vice; ou bien qu'au temps du Seigneur, quand tous se détournèrent en même temps du droit chemin et qu'ils devinrent inutiles, il n'y en eut aucun qui fit le bien, il n'y en eut pas un seul. Psalm. xii. D'où le Sauveur lui-même s'écrie mystiquement : « Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y a plus aucun saint. » Psalm. xi, 1. Puisqu'il en est ainsi où sont ceux qui prétendent qu'il dépend de notre volonté d'être exempts de tout péché? Il n'y en a pas un seul, est-il dit, qui parle selon la justice; » Matth. xi, parce qu'au jour du

rum, et universi populi, qui fuerant in Jerusalem, ossa de tumulis proferebantur, patentia soli et lune, et omnium stellarum aspectui : ut quibus servierant, derelicto Deo, eorum patenter aspectibus, et consumpta in sterquilinum et cineres solverentur. Si quis autem de multitudine potuisset effugere, ad quæcumque loca venisset, mortem præferret vitæ; et remedium infelicis animæ putaret interitum.

« Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : numquid qui cadet (At. cadit, non resurgit? Et qui aversus est, non revertetur (sic non avertetur?) Jerem. viii, 4. Post tanta mala ad penitentiam provocat eos qui potuerint remanere; sive prius quam veniant que minatus est, hortatur ad conversionem, et dat locum penitentiae. Quod autem juxta Hebraicum scriptum est : Et qui avertetur, illud significat quod qui a Deo aversatus est, si voluerit ad meliora converti, possit et Dei furorem ad meliora convertere, et venienti obistere, et plagas precibus evitare.

« Quare ergo aversus est populus iste in Jerusalem aversione contentiosa? apprehenderunt mendaciam, et voluerunt reverti. » Jerem. viii, 5. Quanto, inquit, magis

ego ad penitentiam provocavi, tanto illi plures recesserunt a me non tam peccandi studio, quam me superandi. Apprehenderunt enim fortiter mendaciam, vel idola, vel prava queque veritati justitique contraria, et noluerunt reverti. Non dixit : non potuerunt; sed omni studio iniqua sectati sunt.

« Attendi et ancullavi; nemo quod bonum est, loquitur. Nullus est qui agat penitentiam super peccato suo, dicens : quid feci? Omnes conversi sunt ad cursum suum, quasi equos impetu vadens ad prælium. » Jerem. viii, 6. Revocti ad penitentiam, audire contemnunt; nec sufficit eis contra Dominum deliquisse, et locutos esse blasphemiam; sed omnes instar eorum, et fervido cursu ad prælium ruentium, non recitant super peccato suo, nec dicunt : « quid feci? » Per que intelligimus, vel de omni genere humano ista dici, quia proum est ad vitia, vel de tempore Salvatoris, quando omnes declinaverunt simul inutiles facti sunt : non fuit qui faceret bonum, non fuit usque ad nunc. Psalm. viii. Unde et ipse mystice clamavit (At. clamavit) : « Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus. » Psalm. xi, 1. Sin autem hæc ita se habent, ubi sunt

jugement nous rendrons compte même d'une parole inutile.

« Le milan connaît dans le ciel quand son temps est venu, la tourterelle, l'hirondelle, et la cigogne savent discerner la saison de leur passage; mais mon peuple n'a point connu le temps du jugement du Seigneur. » *Jerem.* xiii, 7. Au lieu de milan, selon l'interprétation de Symmaque, les Septante et Théodotion ont mis le mot hébreu lui-même אַשְׁמָה אַשְׁמָה; et Aquila met « le héron. » Plus loin au lieu de « hirondelle, » Symmaque a traduit par « cigale » qui se dit שֵׁשׁ בַּיּוֹם en hébreu. Enfin là où nous disons « cigogne, » Aquila et Symmaque ont rapporté tel que le mot du texte hébreu, אַחַד עֵצִים, que les Septante ont interprété par « passereaux des champs. » Quant au sens, il est le même que celui qu'on trouve au commencement d'Isaïe : « Le bœuf connaît celui qui le possède, et l'âne l'étable de son maître; mais Israël ne m'a pas connu et mon peuple ne m'a pas compris. » *Isai.* i, 3. Pareillement, de petits oiseaux connaissent leurs saisons; ils savent en quel temps ils doivent se hâter vers les régions chaudes, pour fuir les rigueurs de l'hiver, et de nouveau ils savent revenir au commencement du printemps vers les pays qu'ils ont accoutumés. En ce passage, nous devons, par le mot ciel, entendre l'air qui est au-dessus de nos têtes.

« Comment dites-vous : Nous sommes sages,

qui in nostra dicunt positum esse voluntate, omni carere peccato? » Nemo, » inquit, « quod bonum est loquitur; » *Math.* xi : quia etiam pro otioso verbo redduntur sanis rationem in die iudicii.

« Milvus in celo cognovit tempus suum; turtur et hirundo et ciconia custodierunt tempus adventus sui; populus autem meus non cognovit iudicium Domini. » *Jerem.* vii, 7. Pro milvo quem interpretatus est Symmachus, LXX et Theodotio ipsum verbum Hebraicum posuere אַשְׁמָה אַשְׁמָה, Aquila, « herodium. » Rursus pro hirondine, Symmachus, « ciconiam » transtulit, quæ Hebraice dicitur שֵׁשׁ בַּיּוֹם. Pro eo autem quod nos posuimus « ciconiam, » et Aquila et Symmachus ita ut in Hebræo scriptum est, אַחַד עֵצִים transtulerunt; pro quo Septuaginta, « agri passeræ » interpretati sunt. Unus autem atque idem sensus est, qui et in Isaiæ principio ponitur : « Agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui; Israël autem me non cognovit; et populus meus non intellexit; » *Isai.* i, 3; quod etiam paræ aves sus norint tempora, et sciunt quando ad calida festinantia loca, rigorem hyemis debeant declinare; et rursus veris principio

et la Loi du Seigneur est avec nous? La plume des docteurs de la loi est vraiment une plume d'erreur, qui n'a écrit que le mensonge. » *Jerem.* vii, 8. Il s'adresse aux Scribes et aux Pharisiens qui se vantent de connaître la Loi, et dont la plume n'écrit que le mensonge. Quant à ce qu'il dit :

« Les sages sont confus, ils sont épouvantés, ils ne peuvent échapper, parce qu'ils ont rejeté la parole du Seigneur, et qu'ils n'ont plus aucune sagesse; » *Jerem.* vii, 9; ce n'est pas que ceux qui agissent ainsi soient sages; mais il les appelle sages, pour les mieux accabler du poids de son jugement et convaincre au contraire leur sagesse de folie, selon le mot de l'Apôtre Paul : « Vous qui enseignez autrui, vous ne vous enseignez pas vous-même? » *Rom.* ii, 21. Puisqu'ils ont rejeté la parole du Seigneur, il n'y a plus en eux aucune sagesse; c'est donc en vain qu'ils se vantent d'avoir la science de la Loi, eux dont les œuvres détruisent la doctrine.

« C'est pourquoi je donnerai leurs femmes. » (ou leurs épouses) à des étrangers, et leurs champs à d'autres qui en hériteront, parce que depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, et que depuis le prophète jusqu'au prêtre toutes leurs actions ne sont que mensonge (ou iniquité). Et ils entreprennent à leur confusion de guérir les blessures de la fille de mon peuple en disant : La

ad solitas venire regiones. Caelum autem hic pro aere qui supra est, debemus accipere.

« Quomodo dicitis, sapientes sumus, et Lex Domini nobiscum est? Vere mendacium operatus est stylus mendax scribarum. » *Jerem.* vii, 8. Ad scribas loquitur et Phariseos, qui Legis jactant notitiam, et scribenes scribunt iniquitatem. Quodque ait :

« Confusi sunt sapientes, perterriti et espi sunt. Verbum enim Domini proiecerunt, et sapientia nulla est in eis. » *Jerem.* vii, 9. Non quo sapientes sint qui ista faciunt; sed sapientes vocat, ut sub iudicio condemnentur, et e contrario sapientia eorum convincatur stultitia, dicente Paulo apostolo : « Qui doces alium, teipsum non doces? » *Rom.* ii, 21. Et qui verbum Domini proiecerunt, ideo nulla sapientia est in eis. Frustra igitur jactant Legis scientiam, qui doctrinam operibus destruant.

« Propterea dabo mulieres (sive uxores) eorum externis (At. exteris); agros eorum hereditibus; quia a minimo usque ad maximum, omnes avaritie student; a propheta usque ad sacerdotem, cuncti faciunt mendacium (sive iniquitatem). Et sanabant contritionem

paix la paix, lorsqu'il n'y avait point de paix. »

*Jerem.* vii, 10 11. Ils ont reçu le prix de leurs œuvres : ils avaient rejeté la parole du Seigneur, et le Seigneur les a rejetés. Je livrerai, dit-il, aux ennemis leurs épouses et leurs biens. Et afin que ma sentence ne paraisse point cruelle, qu'on en connaisse les causes : « Depuis le plus petit jusqu'au plus grand tous s'étudient à satisfaire leur avarice, » *1 Timol.* vi. « Or l'avarice est la racine de tous les vices. Depuis le prophète jusqu'au prêtre, » qui devraient détourner les autres du péché, ils sont les premiers assujettis aux crimes, et tous ou ils commettent l'iniquité en dépouillant le prochain, ou assurément ils s'abandonnent au mensonge au point que la vérité n'est plus dans leur bouche. Et après cela, comme de bons médecins, ils prétendaient appliquer le baume de la parole aux blessures d'autrui, eux qui étaient couverts des plaies de tous les méfaits. Ces excès, nous les voyons aussi chaque jour parmi nous, selon le mot de saint Paul. « Vous qui prêchez contre le vol, vous volez, » *Rom.* 11, 21, et le reste. Ceux-ci quand ils voient que les pécheurs possèdent aussi les richesses, entreprennent de guérir les plaies de la fille du peuple de Dieu, c'est-à-dire, de l'Eglise, à la confusion ou de ceux qui sont trompés, ou d'eux-mêmes qui trompent les autres en disant à des hommes couverts de tous les crimes : La paix, la paix, quand il n'y a point de paix, et que la guerre des péchés les menace.

filie populi mei ad ignominiam, dicentes : Pax, pax, cum non esset pax. » *Jerem.* vii, 10, 11. Repererunt mercedem operum suorum; ut qui verbum Domini proiecerunt, ipsi abijcerentur ab eo. Uxores, inquit, eorum, et possessiones tradam hostibus. Et ne mea crudelitas putetur esse sententia, causas auditor agnoscat : « A minimo usque ad maximum, omnes avaritie student. » *1 Tim.* vi. Radix est enim omnium malorum avaritia. « A propheta usque ad sacerdotem, » qui alios peccantes prohibere deberent primi sceleribus subjacent, et cuncti vel iniqua faciunt, dum aliena diripiunt, vel certe mendacium, ut non sit veritas in ore eorum. Et post ista, quasi boni medici, aliena vulnera verbis sanare cupiebant, qui ipsi erant omnium flagitiorum confossi vulneribus. Hæc quotidie in nostro quoque populo ceruimus, dicente beato Paulo apostolo : « Qui prædicas non forandum, foraris, » *Rom.* ii, 21, et reliqua. Qui cum peccatores et divites viderint, sanare cupiunt contritionem filie populi Dei, hoc est, Ecclesie; in ignominiam vel eorum qui decipiuntur, vel eorum qui alios decipiunt, ut dicant omni facinore (At. factione) coopertis : pax, pax, cum

« Ils ont été confus, parce qu'ils ont fait l'abomination; ou plutôt ils n'ont pas été couverts de confusion parce qu'ils ne savent plus rougir. » *Jerem.* vii, 12. Ce passage doit être lu conformément à l'intention, en sorte que le sens soit : Ont-ils rougi de leurs crimes, et compris les abominations qu'ils ont faites? Nullement; mais ils sont tombés dans une telle démence, que la honte ne leur a pas donné le désir de corriger leurs vices, ni l'espérance du pardon celui de confesser leurs crimes.

« C'est pourquoi ils tomberont parmi ceux qui sont précipités; ils tomberont au temps où ma vengeance les visitera, dit le Seigneur. » *Jerem.* vii, 12. Voilà le salaire de ceux qui ne savent plus rougir; eux qui dominaient en dignité les peuples, ils seront mêlés aux ruines du peuple. C'est que du plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, et depuis le prophète jusqu'au prêtre toutes leurs actions ne sont que mensonge. Quant au temps de la vengeance, c'est celui de la captivité imminente.

« Je les réunirai au tas que je formerai, dit le Seigneur. Il n'y a plus de raisins dans les vignes, plus de figes sur les figuiers; la feuille est tombée, et je leur ai donné les choses qu'ils ont vu passer sous leurs yeux. » *Jerem.* vii, 13. Ce que sera le temps de la vengeance, quand tomberont les coupables, il l'enseigne clairement en ces mots : « Je les ramasserai en un tas; »

nulla sit pax, et bellum eis imminet peccatorum.

« Confusi sunt, quia abominationem fecerunt; quia imo confusione non sunt confusi, et avariescere nescierunt. » *Jerem.* vii, 12. Εργασματα; hoc est legendum, ut sit sensus : Erubescerunt in sceleribus suis, et intellexerunt abominations quæ operati sunt? Nequaquam, sed in tantam erupere amentiam, ut nec confusione caperent emendare vitia, nec spe venio sua scelerum confiteri.

« Idcirco cadent inter corruentes (At. ruentes); in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus. » Hæc sunt præmia eorum qui erubescere nescierunt; ut quorum dignitas erat excelsior populis, ruinis populi miscerentur. A minimo enim usque ad maximum, omnes avaritie student, et a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt mendacium; visitationis autem tempus, propinqua captivitas est.

« Congregans congregabo eos, dicit Dominus. Non est uva in vitibus, et non sunt ficus in ficulnea; folium deluxit, et dedit eis que prætergressa sunt. » *Jerem.* vii 13. Quod sit tempus visitationis, in quo corruent delinquentes, manifestius do-

nul doute que ce soit dans Jérusalem, afin qu'ils y soient longtemps assiégés par les Chaldéens, et qu'ils endurent les maux de la famine. Pendant que les saisons passeront, est-il dit, et qu'à l'été succédera l'automne, et que l'hiver fera tomber les feuilles des arbres, vous verrez de loin tous les fruits des champs, et vous n'en recevrez pas votre nourriture. Le raisin sur les souches n'est pas pour vous, qui ne cueillerez pas le fruit des vignes; et les figues du figuier ne sont pas pour un peuple assiégé, qui voit dévorer par les ennemis les fruits de ses arbres. Après que l'été et l'automne seront passés, dit-il, les feuilles tomberont. J'ai voulu qu'ils vissent passer les saisons, et que leur douleur fût plus grande de perdre l'abondance de toutes choses, sans qu'il leur fût permis d'y toucher.

« Pourquoi demeurons-nous assis? Rassemblons-nous et entrons dans la ville fortifiée » (ou « dans les villes fortes, et restons-y en silence » (ou « resserrés ») parce que notre Seigneur nous a imposé silence, et nous a donné à boire l'eau mêlée de fiel. Car nous avons péché contre le Seigneur; nous avons attendu la paix, et nous n'avions pas fait le bien; le temps de la guérison, et voici l'épouvante. » *Jerem.* viii, 14, 15. Le prophète introduit la voix du peuple qui répond, qui confesse ses torts, et dans lequel on s'excite mutuellement à entrer dans les villes fortes, ou bien dans la seule ville de Jérusalem,

cet, dicens : « Congregans congregabo eos. » Hand dubium quia in Jerusalem. ut obsideantur a Chaldeis longo tempore, et famis sustinam mala. Cum, inquit, tempora pretereant, et restati succedat autumnus, et hyeme arborum cadant folia, videbitis cuncta de longe, et ex his non capietis cibos. Non est enim uva in vitibus vobis, qui fructus vitium nos sumitis (*Al. sumetis*); et non sunt ficus in ficulna obsesso populo, qui suarum arborum poma cernit ab hostibus devorari. Folia, inquit, defluentestate autumnoque transactis. Dedi enim eis que preterire cernerent; et majori dolore amitterent rerum omnium abundantiam, quam eis tangere non licebat.

« Quare sedemus? Convenite et ingrediamur (*Al. intremus*) civitatem munitam (*sive* civitates munitas), et silicemus ibi (*sive* projiciamur ibi), quia Dominus noster silere nos fecit, et potum dedit nobis aquam felis. Peccavimus enim Domino, expectavimus pacem, et non erat bonum; tempus medelæ, et ecce formido. » *Jerem.* viii, 14, 15. Vox populi respondentis inducitur, et sua vitia confitentis, et cohortantis se mutuo, ut

les autres étant déjà prises. « Et là, est-il dit, faisons silence, parce que notre Seigneur nous a imposé silence, » car nous ne savons plus prier avec confiance; ou bien, soyons en ce lieu dans l'abjection, ou encore soyons-y entassés à l'instar d'un fumier. Dieu lui-même nous a donné à boire le fiel au lieu d'eau, parce que nous avons changé en amertume la douceur divine. Et le motif pour lequel nous buvons de telles eaux est évident: « Nous avons péché contre le Seigneur, et nous avons attendu la paix, » nous qui n'avions rien fait de bon; et nous pensions que le temps de la guérison arrivait pour nous, alors que tout autour de nous se remplissait d'épouvante et de terreur. Le changement des personnages du drame, surtout chez les Prophètes, rend l'intelligence difficile; si on les rétablit en leurs lieux, avec leurs causes et dans leurs circonstances, les passages qui semblaient obscurs deviennent clairs.

« Du côté de Dan ont été entendus les hennissements de ses chevaux, et le bruit confus de ses combattants » (ou « de sa cavalerie ») à ébranlé toute la terre. Ils sont venus et ils ont dévoré » (ou bien « il viendront et ils dévoreront) la terre et tout ce qu'elle porte, la ville et ses habitants. » *Jerem.* viii, 16. Le peuple a dit par conséquent, non pas: « Entrons dans les villes fortes, » comme ont traduit plus haut les Septante, mais « dans la ville fortifiée, » pour désigner Jérusalem,

civitates ingrediantur munitas (*Al. munitas*), sive unam civitatem Jerusalem; jam enim ceteræ captæ fuerant. « Et silicemus, » inquit, « ibi, quia Dominus noster silere nos fecit » non enim habemus fiduciam deprecandi, sive abjiciamur ibi, sive projiciamur instar stercoreis. Ipse potavit nos aqua felis; qui dulcem in amaritudinem convertimus Deum. Et ut tales bibere-mus aquas, causa perspicua est: « Peccavimus enim Domino, et expectavimus pacem, » qui nihil boni operis feceramus; putabamusque nobis tempus adesse medicinæ, cum formidine atque terrore omnia com-plerentur. Personarum mutatio et maxime in Prophetis, difficilem intellectum facit; que si suis locis et causis temporibusque reddantur, plana fient que videbantur obscura.

« A Dan auditis est fremitus equorum ejus, a voce hinnituum pugnatorum ejus (*sive* equitatus) commota est omnis terra. Et venerunt et devoraverunt (*sive* et venient et devorabunt) terram et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus. » *Jerem.* viii, 16. Non igitur, ut supra LXX transtulerunt, dixit populus: « In-grediamur civitates munitas, » sed « civitatem muni-

salem. Aussi est-il dit à présent: « La ville et ses habitants. » Or l'Écriture montre Nabuchodonosor avec son armée venant du côté de Dan par la Phénicie, du lieu où le Jourdain prend sa source. Les Septante mettent la chose au futur; l'hébreu, plus conforme à la vérité historique, la rapporte comme déjà faite.

« C'est que j'enverrai contre vous des serpents, des basilics, » (ou « très-mauvais, » ou bien, d'après la traduction des Septante, « mortels ») qui n'obéissent à aucun enchantement. Leurs morsures, dit le Seigneur, vous feront des blessures incurables, et vous succomberez dans la douleur de votre cœur. » *Jerem.* viii, 17. Qui sont ces ennemis qui viennent du côté de Dan, dont le bruit confus a été entendu et qui ont changé toute la terre en désert, en les appelant fait voir sous une autre figure, en les appelant des serpents de la pire espèce ou mortels, ou selon la traduction d'Aquila, « des basilics, » lesquels portent en hébreu le nom de סַפְּרִיּוֹת מְרִיטִים. Au lieu de cela, qu'a voulu dire sa seconde édition en mettant « vedettes, » je ne me l'explique pas, autrement que par une ressemblance de mots. « Contre lesquels, est-il dit, il n'y a pas d'enchantements. » C'est en vain qu'ils se répandaient en prières devant Dieu contre l'antique serpent aux tortueux replis, eux qui méprisent les commandements de Dieu. Opposons ce passage à ceux qui sont livrés aux puis-

tam, » ut significet Jerusalem. Denique et nunc infert: « urbem et habitatores ejus. » Describitur autem a Dan per Phenicem veniens cum exercitu Nabuchodonosor, in quo loco fluvius Jordanis oritur, et que LXX futura Hebraicum pro veritate rei, jam facta commemorat.

« Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos (*sive* pessimos, aut ut LXX transtulerunt, mortiferos) quibus non est incantatio. Et mordebunt vos, ait Dominus, insanabiliter, cum dolore cordis vestri deficietis. » *Jerem.* viii, 17. Qui sunt illi, qui veniant a Dan et quorum auditus est fremitus, et qui terram omnem ad solitudinem redegerunt, sub alia figura idem prophetialis sermo demonstrat, serpentes eos appellans pessimos, sive mortiferos; et ut Aquila transtulit, « regulos, » qui appellerent Hebraice סַפְּרִיּוֹת (צַפְּרִיּוֹת). Pro quo quid sibi voluerit secunda ejus Editio, ut « speculatorum » diceret, non intelligo, nisi forte ob verbi similitudinem. « Quibus non est, » ait, « incantatio. » Frustra enim ad Deum preces fundunt, adversus serpentem antiquum colubrum tortuosum, qui Dei præcepta contempserunt. Utamur hoc loco adver-

sances adverses, parce qu'ils méprisent les enseignements du Sauveur.

« Ma douleur est au-dessus de toute douleur, mon cœur est tout languissant au dedans de moi » *Jerem.* viii, 18. Au lieu de cela, comme nous l'avons déjà dit, les Septante ont réuni cette idée à la pensée qui précède, de manière à dire: « Leurs morsures, dit le Seigneur, vous feront des blessures incurables; vous succomberez dans la douleur de votre cœur. » Le mot hébreu répond moins à douleur, en grec *δὸς* qu'à *μαρτύριον*, que nous pouvons rendre par *vicium* de la bouche contractée par la douleur et ressemblant au rire. Il y a emphase dans ces paroles appliquées à Dieu touché du renversement de Jérusalem dont les malheurs l'émeuvent.

« Voilà les clameurs de la fille de mon peuple opprimée par les étrangers. » *Jerem.* viii, 19. L'Écriture décrit les pleurs et les gémissements de la ville de Jérusalem envahie par les ennemis.

« N'y a-t-il plus de Seigneur de Sion, ou son roi n'est-il pas en elle? » *Ibid.* Ou bien le Seigneur lui-même est ce roi; ou certainement le Seigneur se rapporte au Père, et roi au Fils, selon ce qui est écrit sous le nom de Salomon: « Mon Dieu, donnez votre jugement au roi, et votre justice au fils du roi. » *Psal.* lxxxi, 1. Pourquoi la clameur est dans Jérusalem, et pourquoi cette clameur lui vient de la terre lointaine, la cause évidente en est que le Seigneur n'est

sus eois, qui Salvatoris eloquia contemnentis, traduntur adversariis potestatibus.

« Dolor meus super dolorem, in me cor meum morrens. » *Jerem.* viii, 18. Pro quo, ut supra diximus, LXX superiori sententia, que dicta sunt copularunt, ut ponerent: « Et mordebunt vos, ait Dominus, insanabiliter; cum dolore cordis vestri deficietis. In Hebraico autem non tam dolor est, qui Græce dicitur *δὸς*, quam *μαρτύριον* quod non interpretari possumus « rictum » oris dolore contracti et habentem risus similitudinem. Ἐπὶ τῆς αὐτῆς hæc ex persona Dei legenda sunt, plangetis everisionem Jerusalem, et ejus miseria non ferentis.

« Ecce vox clamoris filiarum populi mei de terra longinqua. » *Jerem.* viii, 19. Fleum describit et ululatum urbis Jerusalem ingressis hostibus.

« Numquid Dominus non est Sion, aut rex ejus non est in ea. » Sive Dominus ipse est rex. Aut certe Dominus ad Patrem, rex refertur ad Filium, juxta illud quod sub nomine Salomonis scribitur: « Deus, judicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis. » *Psal.* lxxxi, 1. Cur (*Al. Ut*) autem vox clamoris sit in Jerusa-

pas en elle, et que son roi s'est retiré d'elle.

« Pourquoi donc m'ont-ils poussé à la colère à cause de leurs simulacres sculptés et de leurs vanités étrangères? » *Ibid.* Le Seigneur, est-il dit, s'est retiré d'eux, parce qu'ils m'ont poussé à la colère par le culte des idoles, moi qui étais leur Seigneur et leur roi.

« La moisson est passée, l'été est fini, et nous ne sommes point sauvés. » *Jerem.* viii, 20. De nouveau, le peuple, enfermé dans Jérusalem par un long siège, dit que les temps sont passés, que le cercle de l'année a fait sa révolution, et que toute leur espérance, qui a été vaine, s'est également évanouie.

« A cause des plaies de la fille de mon peuple j'ai été brisé de douleur et contristé; j'ai été frappé de stupeur. » *Jerem.* viii, 21. Dieu répond que l'affliction de Jérusalem le fait paraître affligé lui-même, et qu'à la ressemblance des hommes il paraît frappé de stupeur.

« N'y a-t-il pas de résine en Galaad, et n'y a-t-il point là de médecin? Pourquoi donc n'a-t-elle pas été pensée, la cicatrice de la fille de mon peuple? » *Jerem.* viii, 22. Non-seulement en ce passage, mais aussi en beaucoup d'autres endroits des Ecritures, nous trouvons la résine de Galaad mise pour signifier le remède de la pénitence. Dieu s'étonne ici que les blessures de Jérusalem n'aient pas été pensées, et qu'elles n'aient point été cicatrisées, parce qu'on n'y

lem, et clamor ipse venit de terra longinqua, causa manifesta est, quod Dominus non sit in ea, et rex illius recesserit ab illa.

« Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculpilibus suis, et in vanitatibus alienis? » *Recessit autem, inquit, ab eis Dominus; quia me, qui Dominus et rex illorum eram, idolorum cultu ad iracundiam provocaverunt.*

« Transiit messis, finita est aestas; et nos salvati non sumus. » *Jerem.* viii, 20. Rursus populus loquitur, qui in Jerusalem diuturna obsidione conclusus est, quia mutata sint tempora, et anni circulus evolutus sit, et omnis eorum spes irrita fuerit, atque transierit. « Super contritione filii populi mei contritus sum, et contristatus; stupor obtinuit me. » *Jerem.* viii, 21. Respondit Deus, quod in afflictione Jerusalem ipse videtur afflictus, et in humanam similitudinem stupore conteratur.

« Numquid resina non est in Galaad, aut medicus non est ibi? Quare igitur non est obducta cicatrix filiae populi mei? » *Jerem.* viii, 22. Non solum in presenti loco, sed et in multis aliis testimoniis Scripturarum, in-

trouve plus les prophètes et les prêtres, dont les remèdes doivent les guérir.

« Qui mettra une source d'eau en ma tête, et en mes yeux une source de larmes et je pleurerai nuit et jour les enfants tués de la fille de mon peuple. » *Jerem.* ix, 1. Serais-je, dit-il, changé en larmes, et mes pleurs couleraient-ils, non pas goutte à goutte, mais avec l'abondance d'un fleuve, que je ne pourrais suffire à pleurer la mort des enfants de la fille de mon peuple. Ses malheurs sont si grands, que leur étendue est au-dessus de toute douleur. Ce passage peut s'entendre autant du rôle du prophète que de celui du Seigneur.

« Qui me donnera dans le désert une halte de voyageurs, et j'abandonnerai mon peuple, et je m'éloignerai d'eux. » *Jerem.* ix, 2. Les Septante : « Qui me donnera une demeure à l'extrémité du désert, afin que j'abandonne mon peuple, et que je m'éloigne d'eux? » Il vaut mieux, dit-il, habiter à l'extrémité du désert, qu'au milieu de si grands crimes des hommes. De là vient que le Sauveur disait dans l'Evangile : « Jusques à quand vous supporterai-je? » et qu'il est écrit en un autre endroit : « En ce temps-là, celui qui comprendra s'assoiera et gardera le silence; car c'est le temps le plus mauvais. » *Thren.* iii, *Mich.* ii.

« Ils sont tous adultères, et c'est une assemblée de prévaricateurs. Ils ont tendu leur langue comme l'arc du mensonge, non de la vérité;

venimus resinam Galaad pro penitentia poni, atque medicamine, mirarique nunc Deum, quare vulnera Jerusalem nequaquam curata sint, et nec dum cicatrices obduxerint cutem, eo quod non sint prophetae, nec sacerdotes, quorum debeant curari medicamine.

« Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum, et plorabo die ac nocte interfecit filiae populi mei. » *Jerem.* ix, 1. Si totus, inquit, vertat in fletum, et nequaquam gutte sint lacrymarum, sed abundantia fluminis, tamen interfecit filiae populi mei digne flere non potero. Tanta enim sunt mala, ut omnium dolorem sui (*Al. sui*) vincant magnitudine. Hoc autem tam ex Prophetae, quam ex Domini persona intelligi potest.

« Quis dabit me in solitudine diversorium (*Al. in diversorio*) vitorum, et derelinque populum meum, et recedam ab eis? » *Jerem.* ix, 2. LXX : « Quis det mihi in solitudine mansionem novissimam, ut relinquam populum meum, et recedam ab eis? » Melius, inquit, est habitare in extrema solitudine, quam inter tanta hominum scelera commorari. Unde et Salvator in Evangelio loquebatur : « Usquequo sustinebo vos? »

ils ont mis leur force dans la terre, parce qu'ils sont allés de mal en pis, et qu'ils ne m'ont pas connu, dit le Seigneur, » *Jerem.* ix, 3. Les pécheurs vont d'un mal à un autre, quand ils changent une idole pour une autre, et qu'ils passent des péchés aux péchés; ou certainement quand des maux du siège ils passent à ceux de la captivité. Des Saints il est dit : « Ils iront de vertu en vertu; » *Psal.* lxxxiii, 8; des pécheurs au contraire : « Ils sortent d'un mal pour entrer dans un autre. » La cause de tous leurs malheurs est qu'ils n'ont pas connu le Seigneur, qu'ils sont une société de prévaricateurs, qu'à l'instar d'un arc tendu ils ont armé leur langue pour le blasphème, et qu'ils ont pris racine dans la terre, en sorte qu'il leur est dit : « Vous êtes terre, et vous retournerez dans la terre. » *Genes.* iii.

« Que chacun se garde de son prochain, et qu'il n'ait pas confiance en quiconque de ses frères, parce que quelqu'un de ses frères peut le supplanter par force, et que quelqu'un de ses amis peut s'avancer frauduleusement; et l'homme se rira de son frère, et ils ne diront pas la vérité. Ils ont enseigné à leur langue à dire le mensonge ou bien (leur langue a appris à dire le mensonge), et ils ont mis leur travail à faire l'iniquité (ou bien ils ont fait l'iniquité, et ils n'ont mis aucune relâche afin de se convertir). Vrote

Et in alio loco scriptum est : « In tempore illo qui intelligit (*Al. intelliget*), sedebit et tacet; quoniam temporum pessimum est. » *Thren.* iii, *Mich.* ii.

« Quia omnes adulteri sunt, costus prevaricatorum. Et extenderunt linguam suam quasi arcum mendacii, et non veritatis; confortati sunt in terra, quia de malo in malum egressi sunt, et me non cognoverunt, dicit Dominus. » *Jerem.* ix, 3. De malo ad malum transeunt peccatores quando idolum mutant idolo, et de peccatis ad peccata transcendunt, vel certe de obsidione malo transeunt ad captivitatem. Et de Sanctis quidem dicitur : « Habent de virtute in virtute. » *Psal.* lxxiii, 8. De peccatoribus vero : « De malo in malum egressi sunt. » Causaque omnium miseriarum, quia non cognoverunt Dominum, coelisque sit prevaricantiam, et armantibus linguam suam instar extensi arcus in blasphemiam; confortatique sunt in terra, ut mereantur audire : « Terra es, et in terram ibis. » *Gen.* iii.

« Unusquisque se a proximo suo custodiat; et in omni fratre suo non habeat fiduciam, quia omnis frater supplantatione supplantabit (*Al. supplantat et incedit*), et omnis amicus fraudulenter incedet; et vir fratrem suum deridebit, et veritatem non loqueatur. Docuerunt

demeure est au milieu de la fraude, et dans la fraude (ou bien ils ont entassé l'usure sur l'usure, et la fraude sur la fraude); ils ont refusé de (ou ils n'ont pas voulu) me connaître, dit le Seigneur. » *Jerem.* ix, 4 et seqq. Il faut appliquer ce passage dans le temps de la persécution et de l'angoisse, quand la foi est rare, ou qu'il n'y a plus de foi; quand on ne peut se fier ni à son frère ni à ses proches, et que les ennemis de l'homme sont ceux de sa maison; *Mich.* 7; quand selon l'Evangile : « Le père livrera le fils, et le fils le père, et que deux seront divisés en trois, et trois en deux. » Quant à ces mots : « Ils ont enseigné leur langue à dire le mensonge, » ou bien « leur langue a appris à dire le mensonge, » *Math.* x, ils montrent que l'habitude de mentir s'était en quelque sorte identifiée à leur nature, et qu'ils mettaient toute leur application à faire l'iniquité. Ce qui suit : « Votre habitation est au milieu de la fraude, et dans la fraude, » s'adresse particulièrement au Prophète parce qu'il habite au milieu d'un peuple menteur. D'après la traduction des Septante : « Ils ont entassé l'usure sur l'usure, et le dol sur le dol, » signifie qu'ils augmentent chaque jour la somme de leurs crimes, qu'ils ne se repentent pas des actions passées, mais qu'ils accumulent de nouveaux méfaits avec les anciens. Par cette conduite, ils mettent toute leur application

eum linguam suam loqui mendacium (*sic* didicit enim lingua eorum loqui mendacium), ut inique agerent, laboraverunt (*sic* inique egerunt, et non intermiserunt ut converterent). Habitatio tua in medio doli, in dolo (*sic* usura super usuram, et dolus in dolo); renuerunt (*sic* noluerunt) scire me dicit Dominus. » *Jerem.* ix, 4 et seqq. Hoc loco utendum est in tempore persecutionis et angustiae, quando aut rara, aut nulla fides est; quando nec fratri nec proximo credendum est, inimici hominis domestici ejus; *Mich.* 7; quando juxta Evangelium : « Tradet pater filium, et filius patrem, et dividetur duo in tres, et tres in duo. » Quodque infert : « Docuerunt linguam suam loqui mendacium, » *sic* est dicitur lingua eorum loqui mendacium, » *Math.* x, ostendit consuetudinem mentiendi quodammodo in naturam verti; studiosiusque eos agere, ut agant iniqua. Quodque sequitur : « Habitatio tua in medio doli, in dolo, » proprie ad Prophetam sermo dirigitur, quod habitat in medio populi mentiosis; sive ut Septuaginta translaterunt : « Usura super usuram, et dolus super dolum; » et quod quolibet auget scelera, et nequaquam eos prioris facti penitent, sed nova praeferat cumulant. Haec facientes, omni

à ne pas connaître Dieu, qui a défendu de telles actions.

« C'est pourquoi le Seigneur des armées a dit : Voici que je les embraserai (ou les examinerai par le feu) et que je les éprouverai. En effet, que puis-je faire autre chose en présence de la fille de mon peuple » ou bien « que ferai-je en présence de la malice de la fille de mon peuple? » *Jerem. ix, 7* Toutes les fois que nous sommes soumis aux angoisses, les maux nous viennent de Dieu, nous sommes passés au creuset des persécutions, afin que tout ce qui est en nous de matière adultérine, soit consumé par les ardeurs des tribulations et des misères : « L'argent du Seigneur est éprouvé au feu, purifié dans la terre, et raffiné jusqu'à sept fois. » *Psalm. xi, 7...*

« Leur langue est une flèche qui blesse; elle a dit la fraude: elle parle des lèvres de paix avec son ami, et dans l'ombre elle lui dresse des pièges. Ma vengeance ne les visitera-t-elle pas, dit le Seigneur; ou mon âme ne se vengera-t-elle pas d'une telle nation? » *Jerem. ix, 8, 9*. Tout hérétique qui blesse les cœurs des auditeurs qui ne savent pas qu'il est écrit : « Mettez le plus grand soin à garder votre cœur, » *Prov. iv, 23*, possédée cette flèche qui perce, et dit la fraude; il promet de bouche la paix à son prochain, et dans l'ombre il lui dresse des pièges. De la formule qui suit et où il est dit : « Ne visiterai-je point ces

agunt (*Al. agant*) studio, ut nesciant Dominum, qui hæc non faciendæ præcepit.

« Propterea hæc dicit Dominus exercituum: Ecce ego confabulo (*sive igne examinabo*) et probabo eos. Quid enim aliud faciam a facie filie populi mei (*sive*) *Jeerm. ix, 7*. Quotiescumque angustiis subjaceamus, mala recipimus a Deo, et examinamur persecutionibus, ut quidquid in nobis adulterinæ materiæ est, tribulationum et miseriarum exuratur (*Al. excoquantur*) ardentibus: Argentum enim Domini igne examinatum, probatum terræ, purgatum septiplum. » *Psal. xi, 7*.

« Sagitta vulnerans lingua eorum, dolum locuta est; in ore suo pacem cum amico suo loquitur, et occulit ponit ei insidias. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus; aut in gente hujuscemodi non ulciscetur anima mea? » *Jerem. ix, 8, 9*. Omnis hæreticus qui coram vulnerat audientium et nescientium scriptum: « Omni custodia serva cor tuum, » *Prov. iv, 23*, sagittam possidet vulnerantem, et in dolo loquitur. Cumque ore suo pacem proximo reprobam, occulte tendit insidias. Sequentibus autem versiculis,

méchants, et ma bonté ne se vengera-t-elle pas d'un tel peuple? » il en est fait souvent usage dans ce prophète, afin qu'après avoir énuméré en détail les fautes du peuple, Dieu en infère qu'il fait avec justice ce qu'il fait.

« Je ferai entendre (ou faites entendre) les pleurs et les sanglots sur les montagnes, et les plaintes sur les lieux apparents (ou les sentiers du désert, parce que ces lieux ont été incendiés (ou ont succombé), qu'il n'y a plus un homme qui y passe, qu'ils n'entendent plus la voix de celui qui les possède, et que depuis l'oiseau du ciel jusqu'au troupeau tout a émigré et s'est éloigné. » *Jerem. ix, 10*. L'armée de Babylone survenant et portant partout le ravage, Jérémie prophétise la désolation de la province. Sanglots sur les montagnes et pleurs dans le désert, ou dans les sentiers du désert, parce que tout manquera, tout sera livré aux flammes, tous les habitants seront massacrés et aucun d'eux ne foulera plus cette terre, et il n'y restera aucun être qui respire et qui vit. De là vient qu'au lieu de « possesseur » les Septante ont traduit par « substance, » en hébreu מַצְנֵה מִיָּדָי; et « substance » ne répond pas ici à *ὄνεια*, c'est-à-dire « essence, » mais à « ressources, » ou « richesses. » Par les mots : « Depuis l'oiseau du ciel jusqu'au troupeau, tout s'est éloigné, tout s'en est allé, » l'Écriture montre que, comme nous l'avons dit souvent, toutes choses éprou-

in quibus dicit: « Numquid super his non visitabo, dicit Dominus; aut in gente hujuscemodi non ulciscetur anima mea? » crebro in hoc Propheta abutitur, ut cum singula malorum operum enumeraret, inferat se juste facere quod facit (*Al. faciat*).

« Super montes assumam (*sive assumite*) fletum et lamentum, et super speciosa (*sive semitas*) deserti planctum; quoniam incensa sunt (*sive defecerunt*) eo quod non sit vir (*sive homo*) pertransiens, et non audierunt vocem possidentis (*sive substantiæ*), a volucre coeli usque ad pecora migraverunt et recesserunt. » *Jerem. ix, 10*. Superveniente Babylonia exercitu, et cuncta vastante, solitudo provinciæ prophetatur, quod planctus in montibus, fletus sit in deserto, sive in semitis solitudinis, quod universa defecerint atque succensa sint: et nullus sit qui per terram gradiatur, cæcis omnibus, nihilque remanserit, quod spirare possit et vivere. Unde pro « possidente, » LXX transliterunt « substantiæ, » que Hebraice dicitur מַצְנֵה (*מצנה*); et substantia hic non pro *ὄνεια*, hoc est, « essentia » accipitur, sed pro « opibus, » atque « divitiis. » Quodque infert: « A volucre coeli usque ad

vent la colère de Dieu, et qu'elle met en fuite, non seulement les oiseaux du ciel, mais aussi les poissons des eaux. Au figuré, les larmes règnent sur les montagnes, et les lamentations sur les oasis du désert, quand les princes de l'Eglise péchent, qu'on n'y trouve plus rien des richesses de Dieu, qu'on n'y entend plus la voix du Seigneur par les saints et les hommes apostoliques, et que « depuis l'oiseau du ciel jusqu'au troupeau, » c'est-à-dire, depuis ceux qui peuvent s'élever dans les hauteurs spirituelles, jusqu'aux moins intelligents et aux esprits les plus simples, tous se sont éloignés des assemblées de Dieu.

« Et je laisserai réduire Jérusalem en monceaux de sable (ou je la laisserai prendre pour la transmigration et réduire, etc.) et en nids de dragons, et je livrerai les cités de Juda à la désolation, parce qu'il n'y aura en elles aucun habitant. » *Jerem. ix, 11*. Quand les prêtres et les docteurs font défaut, alors Jérusalem est livrée pour la transmigration, ou réduite en monceaux de sable, en sorte que la parole de l'hérésie l'emporte en elle, qu'elle devienne le repaire des dragons, que ses villes soient changées en désert, et qu'elle ne soit plus habitée par la divine parole de celui qui dit : « J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux, et je serai leur Dieu. » *Levit. xxvii, 12*.

« Quel est l'homme sage qui comprendra ceci, et à qui sera adressé la parole de la bouche de

pectus recesserunt et abierunt, » hoc ostendit quod sæpe diximus, iram Dei universa sentire, et non solum aves aeris, sed et pisces aquæ deficere. Juxta tropologiam fletus assumitur super montes, et lamentatio super speciosa deserti, quando principes peccant Ecclesiæ; et nihil in ea invenitur substantiæ Dei, nec auditur vox Domini Ecclesiæ possidentis, per sanctos et apostolicos viros; et a volucre coeli usque ad pecora, » ab his videlicet, qui possunt in sublime ascendere, usque ad irracionales et simpliciores quosque qui recesserunt (*Al. recesserint*) a concillabulo Dei.

« Et dabo Jerusalem in æcervos arenas (*sive in transmigrationem*) et in cubilia draconum, et civitates Judæ dabo in desolationem; eo quod non sit habitator. » *Jerem. ix, 11*. Cum ecclesiastici viri et doctores quique defecerint, tunc datur Jerusalem in transmigrationem, sive in æcervos arenas, ut hæreticus in ea sermo pravaleat, et efficiatur cubile draconum, et civitates illius redigantur in solitudinem, nec sit in ea divini sermonis habitatio, et ille qui dicit: « Inhabitabo et inambulabo in eis, et ero Deus eorum. » *Levit. xxvii, 12*.

Dieu, afin qu'il annonce cette chose : Pourquoi cette terre a péri, pourquoi elle a été brûlée comme un désert, et pourquoi il n'y a plus personne qui la traverse? Et le Seigneur a dit : Parce qu'il ont abandonné ma loi que je leur ai donnée, qu'ils n'ont point écouté ma voix, qu'ils n'ont pas marché dans mes préceptes, pour suivre les mauvais desirs de leur cœur et Baal, que leurs pères leur ont appris à suivre. » *Jerem. ix, 12 et seqq.* Le Prophète demande s'il se trouverait un sage dans Jérusalem, de ceux à qui Dieu peut adresser sa parole, qui peuvent annoncer la volonté du Seigneur, et faire connaître les causes pour lesquelles la Judée a été changée en désert que personne plus ne traverse, après l'extermination de tous ses habitants. Et il amène le Seigneur lui-même qui répond et qui donne ces causes : Parce qu'ils ont abandonné la loi qu'il leur avait donnée, qu'ils n'ont pas écouté sa voix, qu'ils n'ont pas gardé ses commandements, mais qu'ils ont suivi les desirs mauvais de leurs cœurs. Ce n'est donc point en notre volonté, mais dans le Seigneur qu'il faut mettre notre confiance. Car le cœur de tout homme est enclin au mal et c'est de notre cœur que viennent les plus mauvaises pensées. » *Math. xv, 19*. « Et ils s'en sont allés, dit-il, à la suite des Baals, comme ils l'avaient appris de leurs pères. » Baal est une idole des Sidoniens; c'est le singulier, et au pluriel on disait Baalim. Il ne faut donc pas suivre l'erreur ni

« Quis est vir sapiens qui intelligat hoc, et ad quem verbum oris Domini fiat, ut annuntiet istud: quare perit terra, et exusta est quasi desertum, eo quod non sit qui pertranseat? Et dixit Dominus: Quia dereliquerunt legem meam quam dedi eis, et non audierunt vocem meam, et non ambulaverunt in ea, et abierunt post pravitatem cordis sui, et post Baalim, quos didicerunt a patribus suis. » *Jerem. ix, 12 et seqq.* Interrogat Propheta, et quomodo sapientium in Jerusalem valeat reperire, et eorum ad quos fiat sermo Dei; et qui possint annuntiare Domini voluntatem, et causas reddere cur Judæa redacta sit in solitudinem, et omnibus interfectis, nullæ remanserit qui per eam transeat. Et inducit Dominum respondentem, causaque reddentem: quia dereliquerunt Legem ejus quam dederat eis, nec audierunt vocem ejus, nec fecerunt que præcepta sint; sed abierunt post pravitatem cordis sui. Ergo non in nostra voluntate, sed in Domino confutendum est. Pravam enim cor in omnibus. *Infra xvii, 9*. Et, « De corde nostro exeunt pessime cogitationes. » *Math. xv, 19*. « Et post Baalim, » inquit, abierunt, quos didicerunt a patribus suis. Baal idolum Sidonio-

des parents ni des ancêtres, mais l'autorité des Ecritures, et la puissance de l'enseignement de Dieu.

« C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : je donnerai pour nourriture à ce peuple l'absinthe (ou les angisses), et je lui donnerai pour boisson le fiel au lieu d'eau; je les disperserai au milieu de nations qu'ils n'ont connues ni eux-mêmes ni leurs pères, et j'enverrai le glaive à leur poursuite, jusqu'à ce qu'ils soient anéantis. » *Jerem.* ix, 13, 16. Cette prophétie peut s'entendre du temps prochain, quand ils furent emmenés captifs par les Chaldéens; et spécialement du temps où il furent dispersés parmi les nations qu'ils n'avaient connues ni eux-mêmes ni leurs pères; ou divisés dans tout l'univers, ils furent nourris d'absinthe, c'est-à-dire, en butte aux besoins et aux angisses; et ils eurent pour boisson l'eau de fiel, ce qui signifie la grandeur de leurs maux et le joug de leur captivité sans fin; ou certainement que, par ignorance de la Loi de Dieu, ils prendront l'Antéchrist pour le Christ. Le glaive est envoyé à leur poursuite, afin qu'ils soient détruits jusqu'à l'extermination; ou assurément c'est le glaive qui doit le diviser, et ne doit point permettre qu'ils soient d'accord dans le mal, afin qu'ils dépérissent dans la mauvaise voie où ils sont.

« Voici ce que dit le Seigneur des armées :

rum est, et est numeri singularis, Baalim vero pluralis numeri. Ergo nec parentum nec majorum (*Al. malorum*) error sequendus est; sed auctoritas Scripturarum, et Dei docentis imperium.

« Idcirco hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego cibabo eos, populum istum absinthio (*sive angustis*), et potum dabo eis aquam fellis; et dispergam eos in gentibus, quas non noverant ipsi et patres eorum, et mittam post eos gladium, donec consumantur. » *Jerem.* ix, 15, 16. Potest et de vicino tempore prophetari, quando capti sunt a Chaldæis; et proprie de hoc tempore, quando dispersi sunt in gentibus, quas non noverant ipsi, et patres eorum; et in toto orbe divisi, cibatique sunt absinthio, sive necessitatibus et angustis. Et acceperunt potum aquam fellis, quod aut malorum significat magnitudinem, et sempiternum captivitatis jugum; aut certe per ignorantiam legis Dei, pro Christo Antichristum suscepturi sunt. Mittitur autem gladius post eos, ut usque ad interitum consumantur. Vel certe gladius qui eos dividat, et non patiar in malum habere consensum ut dispercant in eo quod mali sunt.

Observez (ou comprenez), et appelez les pleureuses, qu'elles viennent; et envoyez à celles qui sont sages, qu'elles se hâtent (ou qu'elles parlent), qu'elles accourent, et qu'elles commentent sur nous (ou sur vous) leurs lamentations. Que nos (ou vos) yeux se noient de larmes, et que nos (ou vos) paupières se changent en ruisseaux de pleurs, parce que la voix des lamentations a été entendue du côté de Sion (ou dans Sion). » *Jerem.* ix, 17, 28. A cause de la captivité imminente et du renversement de Jérusalem, le Prophète conseille d'appeler les pleureuses, qui ont coutume, dans les funérailles, par leurs cris larmoyants et en frappant leurs membres de leurs mains, de provoquer le peuple aux larmes. Cette coutume en effet existe encore aujourd'hui en Judée, et des femmes, les cheveux épars, la poitrine nue, criant d'une voix modulée, excitent l'assistance aux larmes. Dieu ou le Prophète, par un sentiment d'affectueuse compassion, dit qu'il endure et sent lui-même tout ce que le peuple souffre. Quant à ces mots : « Parce que la voix des lamentations a été entendue du côté de Sion, » la suite nous apprend immédiatement quelle est cette voix.

« Comment avons-nous été ravagés et violemment frappés de confusion? Parce que nous avons abandonné notre terre, et qu'ont été renversées (ou que nous avons renversé) nos

« Hæc dicit Dominus exercituum: contemplanini (*sive intelligite*) et vocate lamentatrices, et (*Al. ut*) veniant; et ad eas que sapientes sunt, mittite, et propeant (*sive loquantur*), festinent, et assumant super nos (*sive super vos*) lamentum; et deducant oculi nostri (*sive vestri*) lacrymas, et palpebræ nostræ (*sive vestras*) deflant aquis; quoniam vox lamentationis audita est de Sion (*sive in Sion*). » *Jerem.* ix, 17, 18. Propter futuram captivitatem et eversionem Jerusalem, lamentatrices vocari jubet, que solent in luctu, voce flebili et lacertos manibus verberantes, ad lacrymas populum provocare. Hic enim mos usque hodie permanet in Judæa, ut mulieres sparsis crinibus nodatisque pectoribus, voce modulata omnes ad fletum concitent. Secum autem jungit Deus compatiens affectu, sive Propheta; ut quidquid populus sustinet, ipsum sustinere et sentire se dicat. Quod autem inferit: « Quia vox lamentationis audita est de Sion, » statim sequitur quæ ista sit vox.

« Quomodo vastati sumus, et confusi vehementer? Quia dereliquimus terram, quoniam dejecta sunt (*sive abjecimus*) tabernacula nostra. » Vox ista est lamen-

tentes. » *Jerem.* ix, 19. C'est là cette voix de Sion qui se lamente : « Comment avons-nous été ravagés et violemment frappés de confusion? » Et se répondant aussitôt à eux-mêmes, ils donnent les motifs de ces calamités: « Parce que nous avons quitté notre terre, » pour celle du vice et du péché; et qu'ont été renversées les tentes, qu'ils possédaient autrefois comme des passants. Que les foules des fidèles se lamentent de même quand la persécution les atteint : les ravages et la confusion ont fondu sur elles, parce qu'elles ont abandonné la terre du Seigneur, et déserté leurs tabernacles.

« Ecoutez donc, ô femmes, la parole du Seigneur, que votre oreille reçoive les discours de sa bouche; enseignez à vos filles cette lamentation, et que chacune enseigne le gémissement à sa voisine. Parce que la mort est montée par nos fenêtres, et qu'elle est entrée dans nos maisons, pour perdre nos petits enfants dehors, et les jeunes gens sur les places. » *Jerem.*, x, 20, 21. Il avait dit plus haut : « Appelez les pleureuses, qu'elles viennent, envoyez à celles qui sont sages, et qu'elles se hâtent d'accourir, » maintenant, il leur parle comme si elles étaient présentes, pour la condamnation des prêtres, des docteurs et de tous les hommes. Puisqu'ils se sont éloignés de la doctrine, qu'elles entendent la parole du Seigneur, qu'elles reçoivent les discours de sa bouche, et qu'elles fassent connaître

tantum Sion: « quomodo vastati sumus, et confusi vehementer? » Statimque sibi ipsi respondent, et causas suæ vastationis exponunt dicentes: « Quia dereliquimus terram, » nostro vitio atque peccato; et dejecta sunt tabernacula nostra, quæ quasi prætereuntes quondam possidebant. Dicant hoc et in persecutione quondam credentium turbæ: quoniam idcirco vastate sunt atque confusæ, quia dereliquerint terram Domini, et deseruerint tabernacula sua.

« Audite ergo, mulieres, verbum Domini, et assumat auris vestra sermonem oris ejus, et doceat filias vestras lamentum, et unaqueque proximam suam planctum. Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos (*Al. domus*) nostras; disperdere parvulos de foris, juvenes de plateis. » *Jerem.* ix, 20, 21. In superiori capitulo dixerat: « Vocate lamentatrices et veniant, et ad eas que sapientes sunt, mittite, et propeant; » nunc quasi presentibus loquitur, in condemnationem sacerdotum atque doctorum, et virorum omnium, ut illis cessantibus a doctrina, ista audiant verbum Domini, et assumant sermones oris ejus, doceantque filias et proximas suas planctum

à leurs filles et à leurs voisines leur lamentation et la cause de leurs larmes : « Parce que la mort est montée par nos fenêtres, et qu'elle est entrée dans nos maisons. » Bien qu'on puisse entendre ce passage au sens spirituel, en ce que la mort du péché entre par tous nos sens pour la perte de l'âme on peut aussi l'entendre de l'élan des Babylooniens, qui, dans leur ardeur et leur entraînement à combattre, n'attendent pas d'avoir forcé les portes, et montent par les fenêtres et sur les toits pour saccager les maisons de Jérusalem. Les petits enfants qui sont dehors et qui sortent de Jérusalem périssent aussi; et de même les jeunes gens, à qui Jean écrit, qui, au lieu d'entrer par la voie étroite et difficile qui mène à la vie, marchent à travers les places publiques, dont il est écrit : « Que la route qui conduit à la mort est large et spacieuse! » *Math.* vii, 13.

« Parlez. Voici ce que dit le Seigneur : Les corps morts (ou les cadavres) des hommes tomberont sur la face de la terre (ou des champs) comme le fumier, et comme le foin tombe derrière le faucheur, et comme le foin tombe derrière le faucheur, » *Jerem.* xi, 22. Le mot hébreu qui s'écrit par les trois lettres DALETH, BETH, RES, sans voyelles intermédiaires, si, d'après ce qui suit et selon son caprice, on le lit DABAR 727, signifie « discours; » « mort, » si on lit DEBER; et « parlez, » si on lit DABAR. De là vient que les Septante et Théodotion l'ont rattaché au verset qui

causasse lacrymarum: « Quia ascendit mors per fenestras nostras; ingressa est domos nostras. » Quod quamquam et spiritualiter possit intelligi, eo quod per omnes sensus ad anime interitum mors introeat peccatorum; tamen et de Babylonionum impetu intelligi potest: quod tanta sit fortitudo et velocitas praeliandi, ut non expectent reserare fores; sed et per fenestras et tecta consendant, ut domos vastent Jerusalem. Pererunt autem parvuli qui foris sunt, et egrediuntur de Jerusalem; et juvenes, ad quos scribit et Joannes, qui non ingrediuntur per arctam et angustam viam, que ducit ad vitam; sed ambulat per plateas, de quibus scriptum est: « Quam lata et spatiosa via que ducit ad mortem. » *Math.* vii, 13.

« Loquere hæc, dicit Dominus et cadet morticinum hominis (*sive cadavera hominum*) quasi stercus super faciem regionis (*sive campi*) et quasi fenum post tergum metentis, et non est qui colligat. » Verbum Hebraicum, quod tribus litteris scribitur DALETH, BETH, RES (vocales enim in medio non habet), pro consuetudine et legitis arbitrio si legatur DABAR (727), « sermonem » significat; si DEBER, « mortem; »



précède et qu'ils ont dit : « Ils feront disparaître nos enfants de nos rues et nos jeunes gens des places publiques en les faisant mourir. » Aquila et Symmachus ont traduit *ἀλλοισα*, c'est-à-dire, « parlez, » pour marquer que Dieu commande au Prophète d'annoncer ce qui suit : « Voici ce que dit le Seigneur, » et le reste. Mais voici le sens : Lorsque la mort sera montée par nos fenêtres et entrée dans les maisons de Jérusalem, et que nos enfants et nos jeunes gens auront péri dans les rues et sur les places publiques; alors leurs corps morts ou les cadavres seront comme le fumier sur la face de la terre, et comme les épis qui sont abandonnés derrière les moissonneurs et qu'on ne recueille pas comme inutiles. Par quoi il veut montrer que le carnage sera si grand à Jérusalem et autour de la ville, que personne ne se trouvera pour ensevelir ceux qui seront tombés.

« Voici ce que dit le Seigneur : Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse; que le fort ne se glorifie point dans sa force; que le riche ne se glorifie point dans ses richesses. Mais que celui qui se glorifie mette sa gloire à me connaître, et à savoir (ou à comprendre) que je suis le Seigneur, qui fais miséricorde, et qui exerce l'équité et la justice sur la terre; parce que c'est là ce qui me plaît, dit le Seigneur. » *Jerem.* ix, 23, 24. Tout l'orgueil de l'homme est anéanti, puis-que la sagesse, la force et les richesses des hom-

si daber, « loquere. » Unde et LXX et Theodotus junxerunt illud præterito capitulo: ut dicerent: « Disperdent parvulos de foris, juvenes de plateis morte. » Aquila vero et Symmachus transtulerunt *ἀλλοισα*, id est, « loquere; » ut imperet Deus Prophetæ loqui quæ sequuntur: « Hæc dicit Dominus, » et reliqua. Et est sensus: Cum ascenderit mors per fenestras nostras, et ingressa fuerit domos Jerusalem, et parvuli, juvenesque de foris perierint in plateis; tunc erit mortuorum, sive cadavera mortuorum, quasi sterquilium super faciem terre, et quasi stipula, quæ post tergum metentium dimittitur, et ut inutilis non colligitur. Per quæ ostendere vult, tantam in Jerusalem et circa urbem eam futuram, ut nullus sit qui sepeliat corruentes.

« Hæc dicit Dominus: Non gloriatur sapiens in sapientia sua, et non gloriatur fortis in fortitudine sua, et non gloriatur dives in divitiis suis. Sed in hoc gloriatur qui gloriatur seires (sive intelligere) et nosse me: quia ego sum Dominus qui facio misericordiam, et judicium, et justitiam in terra. Hæc enim placent mihi (sive quia in istis est voluntas mea) dicit Dominus. » *Jerem.*

mes sont comptées pour rien, et que la seule gloire pour lui consiste à savoir et à comprendre que Dieu est le Seigneur qui exerce la miséricorde l'équité et la justice sur la terre; que toutes choses sont gouvernées par la Providence et la justice de Dieu; et que ce qui nous paraît déraisonnable, est plein de justice et de raison. C'est là seulement ce qui plaît à Dieu, là seulement est sa volonté. Ou sont donc ceux qui prétendent que l'homme peut se régir par son seul libre arbitre, et que la puissance de ce libre arbitre lui a été donnée de manière que la miséricorde et la justice de Dieu soient inactives? De là vient que l'Apôtre, s'emparant du témoignage du prophète s'écrie : « Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. » *II Corint.* x, 17.

« Le temps vient, dit le Seigneur, que je visiterai dans ma colère tous ceux qui sont circoncis, et aussi l'Egypte, Juda, Edom, les enfants d'Ammon, et Moab, et tous ceux qui se coupent les cheveux en rond, et qui demeurent dans le désert, parce que toutes les nations sont incirconcises de corps, mais tous les enfants d'Israël sont incirconcis de cœur. » *Jerem.* ix, 15, 26. Beaucoup de peuples de certaines contrées de la Gentilité et surtout de celles qui confinent à la Judée et à la Palestine, pratiquent en quelque manière aujourd'hui encore la circoncision, notamment les Egyptiens, les Ammonites, les Moabites, et tous

ix, 23, 24. Omnis hominum auferetur superbia, dum sapientia, fortitudo et opes eorum reputantur in nihilum, et ista est sola gloriatio, ut sciat et intelligat quod ipse sit Dominus, qui facit misericordiam et judicium et justitiam super terram; quod omnia Dei providentia et justitia gubernentur; et quæ nobis videntur non habere rationem, justitia plena sint atque rationis. Hæc enim sola placent Deo, et in his voluntas illius est. Ubi sunt ergo qui dicunt hominem proprio regi posse arbitrio, et sic datam liberi arbitrii potestatem, ut Dei misericordia tollatur atque justitia? Unde et Apostolus, assumens hoc testimonium, ponit exemplum: « Qui gloriatur, in Domino gloriatur. » *II Cor.* x, 17.

« Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et visitabo super omnem qui circumcisus habet præputium, super Ægyptum, et super Judam, et super Edom, et super filios Ammon, et super Moab, et super omnes qui attonsi sunt in comam, habitantes in deserto, quia omnes gentes habent præputium. Omnis autem domus Israël incircumcisi sunt corde. » *Jerem.* ix, 25, 26. Multarum ex quadam parte gentium, et maxime quæ Ju-

ceux qui habitent la région des Sarrasins dans le désert et dont il est dit : « Tous ceux qui se coupent les cheveux en rond et qui sont dans le désert. » Juda ne doit donc point se glorifier, puisqu'il est mêlé à toutes ces nations, d'être circoncis de corps, mais de ce qu'il est circoncis d'après la loi, puisque d'autres qui n'accomplissent pas la loi et ne connaissent pas le Dieu d'Israël, observent cette pratique. La circoncision, qui a été donnée comme un symbole ne sert de rien, si les commandements du Seigneur ne sont pas accomplis; de même que la circoncision de la chevelure, qui indique la Gentilité, ne prouve pas la vigueur des corps et la force des combattants. Pour ce qui suit : Toutes les nations sont incirconcises de corps, et tous les enfants d'Israël sont incirconcis de cœur, » voici le sens : tandis qu'à l'exception des Egyptiens, des Iduméens, des Ammonites, des Moabites, et des Ismaélites qui demeurent dans le désert, tous les autres peuples de l'univers sont incirconcis de corps, tous les enfants d'Israël sont incirconcis, non de corps, mais de cœur, incirconcis qui même à la mort de l'âme, puisqu'elle regarde l'esprit comme l'autre concerne la chair.

« Ecoutez la parole que le Seigneur a proférée sur vous, maison d'Israël. Voici ce que dit le Seigneur : N'apprenez pas les voies des nations, et ne craignez pas les signes du ciel que les nations

dæ Palmestinaque confines sunt, usque hodie populi circumciantur, et præcipue Ægyptii, et Idumæi, Ammonitæ, et Moabita, et omnis regio Sarracænorum, quæ habitat in solitudine, et de quibus dicitur: « Super omnes qui attonsi sunt in comam habitantes in deserto. » Non igitur gloriari debet Juda, qui mixtus est cum gentibus supra scriptis, eo quod præputium non habebat, sed ex Legge Dei circumcisus sit, cum et alii hæc faciunt qui Legis mandata non servant, et ignorant Deum Israel. Nec prodest circumcisio, quæ in signum data est, nisi mandata Domini compleantur sicut et comæ, quæ gentem significant, non robora corporum et fortitudinem pugistorum. Quodque sequitur: « Omnes gentes habent præputium; omnis autem domus Israël incircumcisi sunt corde, » hunc habet sensum: Cum præter Ægyptios, Idumæos, Ammonitas, et Moabitas, Ismaelitas in solitudine commorantes, quorum plerumque pars circumcisus est, omnes aliæ nationes in toto orbe incircumcisæ sint carne; omnis domus Israël incircumcisa est corde, non carne: quæ incircumcisio ducit ad mortem. Illa enim carnis, hæc spiritus est.

redouent, car les lois de ces peuples sont vaines. » *Jerem.* x, 1-3. Il parle spécialement contre ceux qui vénèrent les astres et les signes établis pour indiquer les années, les temps, les mois et les jours, qui estiment que le genre humain est régi par ces signes, et que les corps célestes produisent les causes d'après lesquelles sont gouvernés les événements terrestres. Ces paroles : « Les lois, » ou « les choses légitimes de ces peuples sont vaines, » montrent que toute humaine sagesse est futile et n'a en soi aucune utilité.

« La main d'un ouvrier habile a coupé du bois dans la forêt avec la hache; elle l'a couvert d'or et d'argent, et l'a affermi avec des clous et des marteaux, pour qu'il ne soit pas disjoint (ou ébranlé). Ces dieux sont comme la tige d'un palmier, ils ne parlent point; on les porte, parce qu'ils ne peuvent marcher; ne les craignez pas, parce qu'ils ne peuvent faire ni mal, ni bien. » *Jerem.* x, 3-5. Description des idoles qu'adorent les païens. « Du bois, dit-il, a été coupé dans la forêt; » la matière des idoles est donc vile et corruptible. « Les mains d'un ouvrier l'ont travaillé; » puisque l'ouvrier est mortel, périssables aussi sont les œuvres de ses mains. « Il l'a orné d'or et d'argent, » afin de tromper les gens simples par l'éclat de ces deux métaux précieux; erreur qui s'est propagée jusqu'à nous, puisque nous avons un culte pour les richesses. « Il l'a affermi avec des clous et des marteaux, afin qu'il

« Audite verbum, quod locutus est Dominus super vos, domus Israel. Hæc dicit Dominus: Juxta vias gentium nolite discere, et a signis oculi nolite metueri, quæ timent gentes; quia leges populorum vanæ sunt. » *Jerem.* x, 1-3. Proprie adversus eos loquitur, qui venerantur cœlestia, et quæ in signa sunt posita auctorum, temporum, mensium, et dierum, ab his æstimant regi humanum genus, et ex cœnis cœlestium terrena moderari. Quodque ait: « Leges, » sive « legitima, » populorum vanæ (AI-vanæ) sunt, omnem humanam sapientiam futilem esse demonstrat, et nullum in se habere utilitatem.

« Quia lignum de saltu præcidit, opus manuum artificis in ascia; argenteo et auro decoravit illud, clavibus et malleis compegit, ut non dissolvatur (sive non moveatur). In similitudinem palmæ fabricata sunt, et non loquentur; portata tolluntur (AI. tolluntur) quia incedere non valent. Nolite ergo timere ea, quia nec male facere possunt, nec bene. » *Jerem.* x, 3-5. Descriptio idolorum quæ venerantur, gentes. « Lignum, » inquit, « de saltu præcidit; » materia ergo idolorum vilis atque corruptibilis. « Opus manuum artificis; » cum